Département de l'Ille-et-Vilaine

Commune de SAINT BROLADRE

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.2.1- REGLEMENT GRAPHIQUE
Zonage de l'Agglomération

Agglomération
Echelle 1/2500 ème

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil municipal n°

.....

En date du 15 juin 2022, approuvant le plan local d'urbanisme de la commune de Saint Broladre,

Le Maire,

urba cabinet d'urbanisme

Gwenaëlle Deniau

DM EAU

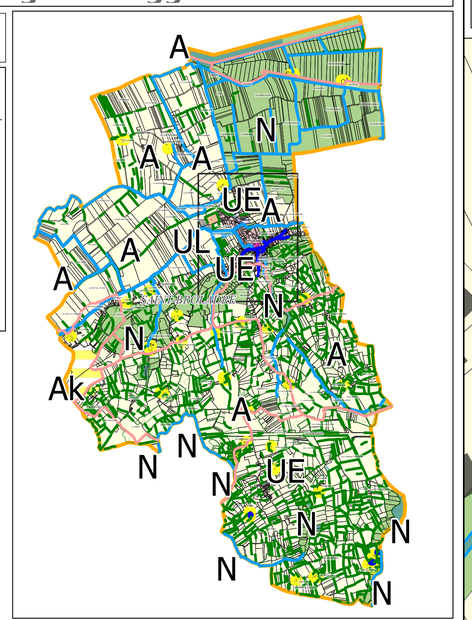

Légende

PLU

Types de zones
- UE - Zone urbanisée mixte
- UA - Zone urbanisée d'activités
- UL - Zone urbanisée d'Equipements
- 1AUE - zone à urbaniser mixte
- 1AUL - zone à urbanisier Loisirs et tourisme
- 2AUE - zone à urbaniser à long terme mixte
- A - Zone agricole
- N - Zone naturelle

Prescriptions complémentaires
- Eléments de paysage : front bâti à préserver
- Chemins à conserver
- Eléments de continuité écologique = cours d'eau, bief et fossés toujours en eau
- Eléments de continuité écologique = haies et talus

Autres prescripttions
- Espace boisé classé
- Secteur de projet
- emplacement réservé

Identification de constructions
- Eléments de patrimoine bâti à préserver
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination

TABLEAU DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Objet	Surface (m²)	Bénéficiaire
1	Liaison pour mobilité douce	336 m²	Commune
2	Accès équipement – aire de stationnement	936 m²	Commune
3	Extension de la MAPA	377 m²	Commune
4	Liaison pour mobilité douce	1136 m²	Commune
5	Extension du cimetière	590 m²	Commune
6	Chemin à créer	492 m²	Commune
7	Chemin à créer pour désenclavement de parcelles	567 m²	Commune
8	Accès au pôle d'équipement et stationnement	1550 m²	Commune
9	Aire de stationnement	423 m²	Commune

N

100 0 100 m

LE HOMETTE
LA BOUCHONNERIE
LES PREVAUTES
LE CHAMP BOURDEL
LES CHAMPS MARTINES
LA PETITE SAUVAGERE
LES COURS AUVRAY
LE VERGER ROGER
LES HAIES
LE PRE HALET
LA BOUSSAQUIERE
LE GROS CHENE
LE BOURG
LESRUES
LES TOURELLES
LE COUR BOUTTIER
L'ORME
L'EPINE MIRABELLO
LE MOULIN NEUF
MALESTROIT
LE VAL GEFFROY

A
N
UE
UL
1AUL
UA
1AUE
2AUE
ER1
ER2
ER3
ER4
ER5
ER6
ER7
ER8